



La société morale

TUNIS 12-16 JUILLET 2021

Appel à communications du CR10 Les temps sociaux

Correspondant pour le Congrès : Jens THOEMMES - thoemmes@univ-tlse2.fr

Les changements des temps sociaux au-delà du travail

En 2012, le CR10 « Les temps sociaux » avait placé notre rencontre à Rabat sous la thématique de « la déstabilisation des temps sociaux ». Depuis 2012 et le dernier congrès de l'AISLF de nouvelles perspectives ont émergé. D'abord la question des innovations, qui a été au centre de nos travaux en 2016 à Montréal. Les nouvelles technologies ont permis le développement de nouvelles pratiques dans certains secteurs d'activité : le télétravail, les espaces de *coworking*, qui réduisent les déplacements professionnels, le renouvellement des manières de travailler et de communiquer en temps réel et différé, l'innovation en matière de consommation. De nouveaux produits et moyens logistiques ont permis de rendre obsolètes les anciennes habitudes.

Ce cheminement nous conduit aujourd'hui pour Tunis 2020 à proposer l'élargissement des temps sociaux à l'ensemble des activités humaines. Nous partons du point de vue que malgré les capacités structurantes du travail qui influent sur l'ensemble des temps sociaux, de nouvelles manières d'envisager les temps sociaux apparaissent dans des domaines très divers :

- les temps de l'horloge – les changements liés au passage heure d'été/heure d'hiver, des questions de décalage horaires et des activités effectuées à contre-temps méritent d'être interrogés du point de vue des temporalités ;
- l'éducation – les rythmes scolaires se sont modifiés dans beaucoup de pays sans que les conséquences soient analysés pour l'ensemble des temps sociaux ;
- l'alimentation – la saisonnalité des marchés (la production et de la consommation des denrées) s'est modifiée et de nouveaux rythmes et produits ont vu le jour ;
- le travail – il subit de nouvelles contraintes liées au changement technique et climatique, des horaires et des jours travaillés ;
- la famille – la décomposition et la recomposition de la famille traditionnelle modifie aussi l'articulation des temps sociaux hérités des Trente glorieuses.

Cette énumération non exclusive des thèmes qui ont de l'importance pour la structuration des temps sociaux mérite d'être complétée par d'autres domaines. La question centrale que nous voudrions discuter est celle de l'autonomie temporelle des individus face à ces évolutions. Sortira-t-elle renforcée des transformations associées aux temps sociaux ?

Les consignes pour proposer une communication se trouvent sur le site du Congrès :
<https://congres2021.aislf.org/>